



PROFESSION DE L'AVOCAT

Avocats : optimisez votre plaidoirie grâce aux conseils d'un spécialiste de la parole judiciaire

Objectif

Qui n'a pas souhaité un jour en tant qu'avocat plaideur pouvoir bénéficier en toute franchise d'une appréciation sincère et bienveillante sur l'effet que produit sa plaidoirie sur un magistrat ? Philippe Bilger, avocat général à la cour d'assises de Paris pendant plus de vingt ans, ayant requis dans les procès les plus célèbres (Bob Denard, Emile Louis, Maxime Brunerie, Hélène Castel, le « gang des barbares »), met à votre disposition toute son expérience du monde judiciaire afin de vous permettre de tester en toute confiance, auprès d'une personnalité emblématique, l'efficacité de vos arguments et votre technique de plaidoirie.

3 formules au choix

- ▶ **Plaidoirie complète**
- ▶ **Plaidoirie personnalisée (votre dossier et vos écritures)**
- ▶ **Technique de plaidoirie (dossiers et écritures fournis)**

Voir le détail des formules en page 2

Les + Pro-Barreau

- ▶ **Enregistrement vidéo de votre plaidoirie**
- ▶ **30 ans d'expérience au service des avocats**
- ▶ **Des locaux au coeur de Paris à deux pas du Palais de justice et de la Maison du Barreau**



Mentoring assuré par

Philippe Bilger

Magistrat honoraire
Ancien avocat général à la Cour
d'assises de Paris

Tarif : à partir de 490 €



Date
selon vos disponibilités



Durée
1 ou 2 heure(s)
(selon la formule choisie)



Public
Avocats



Lieu
Paris

Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





PROFESSION DE L'AVOCAT

Avocats : optimisez votre plaidoirie grâce aux conseils d'un spécialiste de la parole judiciaire

3 formules au choix

Plaidoirie complète : après avoir pris connaissance en toute confidentialité dans le respect de vos obligations professionnelles de vos écritures et du dossier qui les accompagne (transmis en temps utile), Philippe Bilger vous assiste dans la construction de votre plaidoirie puis, dans un second temps, dans la préparation de la réalisation de celle-ci.

Lors d'un premier rendez-vous d'une heure dans nos locaux, il mettra à votre disposition toute son expérience de la pratique des magistrats afin de vous aider à organiser au mieux la présentation de vos pièces et arguments afin que ceux-ci déploient tous leurs effets lors du procès.

La seconde étape sera quant à elle consacrée à la mise en oeuvre de la plaidoirie telle qu'enrichie des conseils dispensés lors de la première étape. Lors d'un second rendez-vous d'une heure, Philippe Bilger écoutera votre plaidoirie (30 minutes), et approfondira, à l'occasion d'un entretien individuel (30 minutes), le travail entrepris lors du premier rendez-vous*.

Plaidoirie personnalisée (votre dossier et vos écritures) : après avoir pris connaissance en toute confidentialité et dans le respect de vos obligations professionnelles de vos écritures et du dossier qui les accompagne (transmis en temps utile), Philippe Bilger écoutera votre plaidoirie (30 minutes) et vous délivrera, à l'occasion d'un entretien individuel dans nos locaux (30 minutes), les clés pour optimiser l'impact de votre plaidoirie sur les magistrats. Cette formule constitue un moyen unique pour tout avocat de préparer une importante plaidoirie de la façon la plus efficace possible.

Technique de plaidoirie (dossiers et écritures fournis) : à l'aide d'un dossier et d'écritures fournis par nos soins dans le domaine de votre choix (pénal, travail, commercial, etc.), nous vous proposons d'éprouver votre technique de plaidoirie à l'occasion d'une mise en situation d'une heure dans nos locaux.

Après avoir écouté votre plaidoirie (30 minutes), Philippe Bilger vous délivrera, à l'occasion d'un entretien individuel, les clés pour optimiser l'impact de votre plaidoirie sur les magistrats.

** Possibilité de rendez-vous supplémentaires. Pour un accompagnement sur-mesure ou en urgence, nous contacter au 01.56.81.00.30 ou par mail à l'adresse suivante : contact@pro-barreau.com*



Mentoring assuré par

Philippe Bilger

Magistrat honoraire
Ancien avocat général à la Cour
d'assises de Paris

Tarif : à partir de 490 €



Date
selon vos disponibilités



Durée
1 ou 2 heure(s)
(selon la formule choisie)



Public
Avocats



Lieu
Paris

Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





PROFESSION DE L'AVOCAT

Avocats : optimisez votre plaidoirie grâce aux conseils d'un spécialiste de la parole judiciaire

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle
75006 Paris

par fax :
01 72 34 92 58

par e-mail :
presentielles@pro-barreau.com

PERSONNE PARTICIPANTE

Mme M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Société / Cabinet

Adresse

RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

Mme M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

3 formules au choix

- Plaidoirie complète (1 rdv de préparation + 1 rdv de plaidoirie) : **1490€ TTC**
 Plaidoirie personnalisée (votre dossier et vos écritures) : **890€ TTC**
 Technique de plaidoirie (dossier et écritures fournis) : **490€ TTC**

- J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau
 J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP
 J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur www.pro-barreau.com ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

Conditions générales de participation

Conditions d'inscription et tarifs

A réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Son inscription est définitive sous réserve du nombre de places disponibles. Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels

A réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du

prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client.

Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte par chèque bancaire ou virement. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Annulation

Toute annulation doit nous parvenir par écrit, au plus tard 20 jours calendaires avant le début de la formation pour obtenir son remboursement sans frais. Annulation entre 19 et 10 jours avant le stage : remboursement du prix, déduction faite d'une indemnité forfaitaire à titre de dédit de 10 % du prix de la formation. Annulation moins de 10 jours avant la formation : nous nous réservons le droit de facturer jusqu'à 100 % du prix à titre de dédit. Les remplacements de participants sont admis. Le nom et les

coordonnées du nouveau participant doivent nous être communiqués par écrit avant la formation. Par ailleurs, Pro-Barreau se réserve le droit d'ajourner une formation, si le nombre de participants prévu est inférieur à vingt. Dans ce cas, Pro-Barreau s'engage à prévenir immédiatement chaque participant, par écrit. Pro-Barreau se réserve le droit de changer d'intervenant en cas d'empêchement de l'un d'eux.

